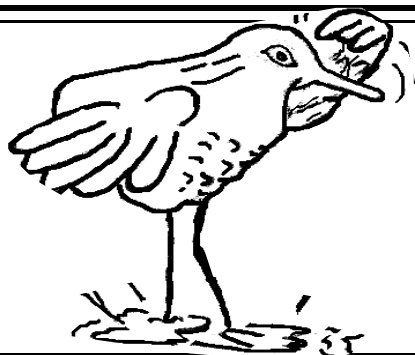




le râle d'eau

bulletin d'information édité par " Du côté de Puy-blanc "

novembre 2004 N°14

Dimanche 7 novembre

Randonnée:

**à la découverte
des chantiers**

**Rendez-vous, salle des fêtes de Cambes
à 13h30 précises**

au retour:

**Châtaignes grillées
cidre et vin chaud**

Organisé par :
l'association de
parents d'élèves
et
Du côté de Puy-blanc

Expéditeur :
Le râle d'eau,
édité par
" Du côté de Puy-blanc "
46100 Cambes
imprimé par nos soins

Nos chemins pédestres et petites voies d'accès dans les parcelles, nos murets de pierre et arbres plus que centenaires passent vite au second plan, voir à la trappe, devant les bulls et rouleaux compresseurs. A nous de rester très vigilants ...

La déviation repoussée dans trois ou quatre ans

Bien que très spectaculaire, ces chantiers ne sont qu'un début puisque dans les années à venir, le Parc d'activités va peu à peu se lotir et la déviation de Cambes finira elle aussi par se réaliser un jour, entre le giratoire et le viaduc du Drauzou.

Lors d'une réunion, à notre demande, au conseil général nous venons malheureusement d'apprendre que cette déviation de Cambes passera après toutes les autres, c'est à dire celles de Puybrun et de Figeac! Prévue achevée en 2002, la déviation du bourg de Cambes ne sera pas réalisée avant 2007/2008...

Traversée du bourg: danger

Ainsi se pose à présent de façon urgente et prioritaire la sécurisation de la traversée du bourg dans le contexte d'un trafic sans cesse en augmentation et avec une grande proportion de poids lourds. Il n'est pas pensable que rien ne soit envisagé de sérieux pour assurer la sécurité piétonnière par un important système de limitation de vitesse dans la traversée du bourg. L'association en fera un des points prioritaires de ses actions pour 2005.

(lire page 4 l'article paru dans la presse locale)

Le bourg de Cambes: une traversée à haut risque

Comme nous l'avions annoncé depuis plusieurs années, il aura fallu quelques mois de travaux de terrassement à la Blancardie et sur la D13 pour démontrer toute l'ampleur des chantiers prévus à Cambes et la profonde modification des paysages qui en découle.

Poussez-vous le bull tranche!

Nouveaux tracés routiers, chaussées mises aux normes, remblais et décaissements impressionnants, de nombreuses haies supprimées, autant dire qu'on ne travaille pas ici dans la dentelle...

Une fois de plus la vigilance et la mobilisation de notre association n'auront pas été de trop pour que le projet funeste de centre d'enfouissement départemental à Puy-blanc soit encore repoussé! Nous ne serons réellement tranquilles sur cette question que lorsque les 10 ha of ferts à la vente seront définitivement propriété des collectivités locales avec un réel projet de réserve et de protection naturelle affirmé par tous dans le cadre du parc naturel Régional.

Coûteux, inutile et ... quand même dangereux.!

Ce nouvel accès aux hameaux de Rocassou Lacrit et le Pournel a été imposé par un dictat des services techniques:

" pour des raisons de sécurité, il sera impossible de sortir directement sur le nouvel axe par la route existante donc il faut réaliser un nouvel accès qui passera sur le tracé du chemin pédestre existant".

L'association s'est opposée depuis plusieurs années à cette conception pensant qu'il était possible de maintenir l'accès existant avec un « tourne à gauche » sécurisé en ce lieu comme ceux construits aux abords de Belinac et de Livemon (direction stade)

Notre action aura seulement permis de sauver le chemin ancien situé sur le sentier d'interprétation, la nouvelle route le longe.



Nous prendrait-on pour des veaux ?

Le boviduc installé au niveau de Lacrit semble désormais être le seul et maigre accès pour toutes celles et ceux qui voudraient regagner le centre du bourg sans prendre le risque de se faire happer en traversant la nouvelle route!



Octobre 2004 : vue du pont en chantier,
au premier plan: des restes de fondations datant de l'origine

Le pont de Lascazes enfin élargi et sécurisé.

Il aura fallu des accidents parfois très graves, voir mortels pour réaliser l'élargissement de ce pont. Alors que l'on nous parle de normes draconiennes de sécurité pour les nouveaux tracés, ce pont demeurait un danger de tout premier plan en l'absence d'aucune protection latérale sérieuse à son entrée.

Il sera à présent élargit au gabarit de la route soit 7 m. de chaussée et 2 m de bande d'arrêt d'urgence de chaque côté.

Construit lors de la création de la voie de chemin de fer à la fin du XIX^{ème} siècle, ce pont a été bombardé par le maquis puis reconstruit après guerre.

Particulièrement difficile en raison de la contrainte du passage du train en-dessous, ce chantier est assez long et une passerelle

protection devra être prochainement installée sous les côtés du tablier pour poser les éléments préfabriqués constituant la future chaussée. Fin des travaux prévue avant les fêtes de Noël.

La déviation mise en place par la petite route de Bousac, sans aucun aménagement au préalable des accotements et avec une signalisation insuffisante à ce carrefour, impose une vigilance importante pour tous les usagers de ce secteur.

Un point de sécurité demeure encore préoccupant: lorsque le trafic routier va reprendre, quelle sera la solution pour l'accès sécurisé vers Boussac ou Reyrevignes?

La Blancardie : une nouvelle route pour accéder à Puyblanc

Les travaux d'aménagement par le Conseil Général de la " route des Bornes " sont en cours de réalisation. Cette voie va également constituer la voie principale de desserte de la zone d'activité intercommunale. La communauté de communes va donc désormais engager les travaux de viabilisation d'une première phase de travaux sur une superficie de 10 hectares dans la partie sud située entre le chemin du château d'eau de CAMBES et le sentier (partie grisée sur la carte).

Par ailleurs les travaux de construction de la pépinière d'entreprises vont démarrer et devraient durer sept mois environ. Ce bâtiment qui sera situé proche du giratoire totalisera une surface utile de 687m². Les locaux réalisés (3 bureaux, 2 ateliers, 2 plateaux tertiaires) seront loués par la Communauté de Communes aux porteurs de projets pendant une durée maximale de deux ans.



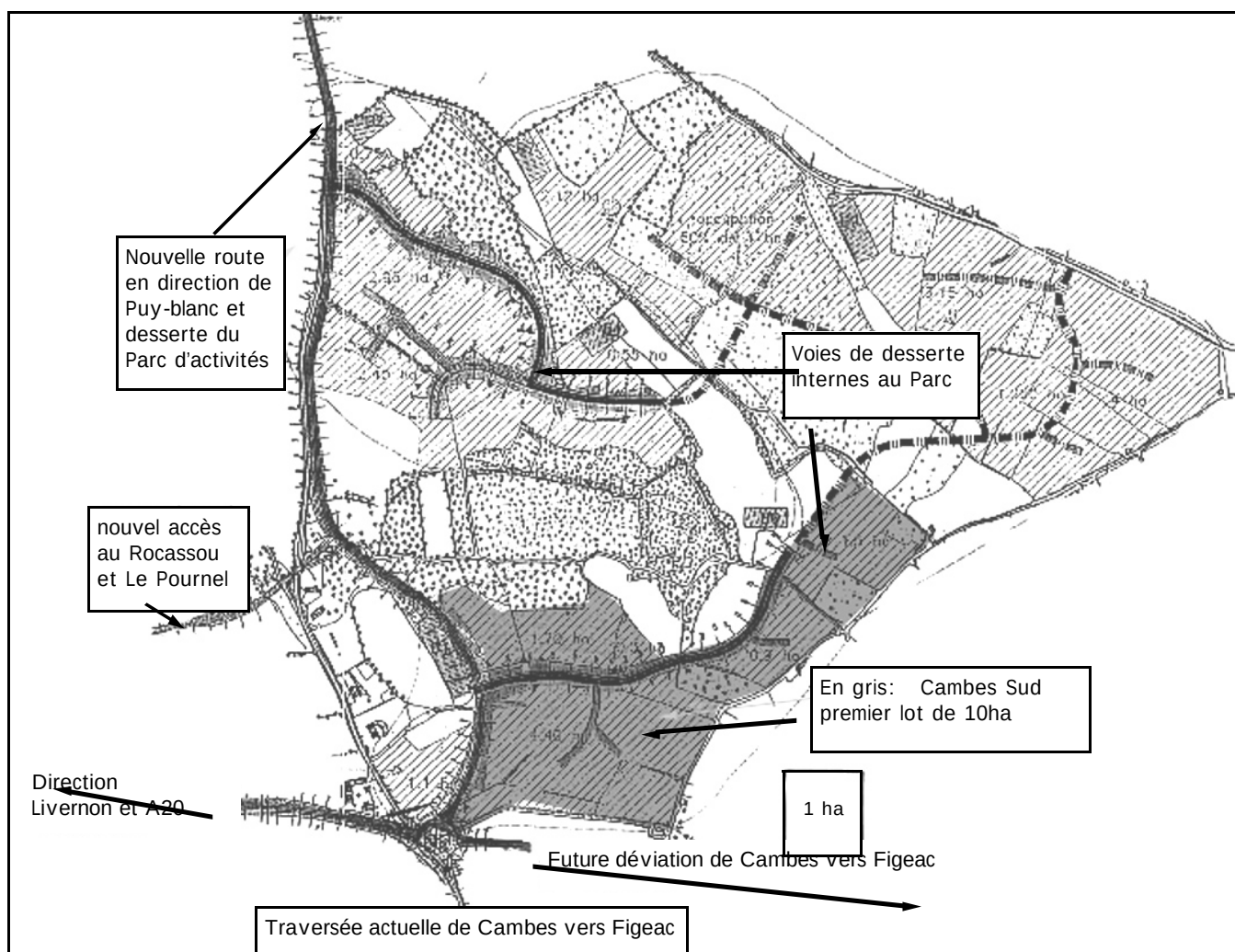
Juin 2004 : début des travaux sur la nouvelle route de desserte du Parc d'activités et desservant Puy-blanc et Reyrevignes.

La zone de la Blancardie représente une superficie totale réservée de près de 70ha dont la moitié sera viabilisée.

Cambes sud : 10 ha (en cours)

Cambes nord : 10 ha

Lissac : 15 ha



Un an d'activités de l'association

L'assemblée générale de l'association se déroulait le 24 septembre en présence de 35 personnes.

Après la projection d'une vidéo sur "les tuileries en France-comté" le Président présentait le rapport moral avec tous les dossiers suivis durant l'année. (station d'épuration, chemin de raccordement du Rocassou, Centre de noufouissement technique à Puy-blanc, les chantiers actuels et la future déviation).

- Réunion avec le Conseiller général du canton de Livernon.
- Réunion avec le Président du Parc Naturel Régional.
- Réunion avec le directeur du Parc N et son équipe technique.
- Réunion avec le Sous-préfet .
- Diffusion de 330 tracts sur Cambes et Camboulit (Station d'épuration)
- Rédaction et diffusion du Rôle d'eau n°13.
- Participation à l'organisation d'une soirée "contes" à la tuilerie.
- Trois articles rédigés pour la presse.
- Installation de petits lieux de reproduction du crapaud sonneur sur le site de Puy-blanc.
- Réunion avec le Directeur de cabinet du Président du Conseil Général.
- Courriers adressés aux candidats lors des élections cantonales.
- Malgré des demandes réitérées, nous attendons depuis juillet un rendez-vous avec les élus de la communauté de commune!!!

Le bilan financier laissait un solde positif de 1240 euros sur le compte de l'association et 50 euros en caisse.

L'assemblée générale votait à l'unanimité ces bilans et décidait de porter la cotisation 2004/2005 à 5 euros. Un nouveau conseil d'administration était formé avec 5 nouveaux membres remplaçant les sortants.

Le conseil d'administration élisait, le 4 octobre, un nouveau bureau et étudiait les actions prioritaires à mener.

Traversée de Cambes: la sécurité en question

Depuis que le RD 13 en direction de Cahors et de l'A 20 est fermé à la circulation, le village est transfiguré. Ses habitants revivent et croient rêver... Le village n'est plus coupé en deux par un flux ininterrompu de véhicules bruyants, polluants et dangereux.

Les enfants peuvent à nouveau se déplacer dans le village sans craindre les dangers de la circulation et les jeunes prendre le car de ramassage scolaire en toute sécurité.

Hélas, le rêve va bientôt prendre fin.

Le flot bruyant de la circulation, arrivant de la voie aménagée, grossi des transports liés à l'ouverture de la zone de la Blancardie va venir s'engouffrer dans le bourg de Cambes, véritable goulot d'étranglement...

Cela signifie, vivre au quotidien dangereusement d'un bout à l'autre du bourg avec deux embouteilllements (lotissements et école), une chaussée sans trottoir ni même de bas-côté, une limitation rarement respectée.

La déviation annoncée et maintes fois reportée n'est plus à l'ordre du jour avant au moins 4 ou 5 ans.

Des habitants de Cambes avec l'Association, demandent donc au minimum que soient mis en place des aménagements pour faire ralentir les véhicules et pour que piétons et vélos puissent au moins traverser le bourg en toute sécurité.

Pour se tenir informer : le site : <http://dcdpb.free.fr/>

Pour donner un coup de main: D C P B s'emploie à faire connaître le patrimoine naturel et humain de tout ce secteur autant sur le plan faune, flore, architecture que sur celui de la mémoire de ceux qui y vivent. Tout document ou témoignage dans ce sens sera bienvenu. Dans votre domaine de compétences ou de connaissances, par votre disponibilité, peut-être pouvez-vous nous aider activement pour promouvoir et sauvegarder notre environnement. Dans ce cas contactez un membre de l'association.



Adhésion 2004 à l'Association "Du côté de Puy-blanc"

- adresser le coupon ci-dessous au secrétaire de l'association : Jean Marie Radel DCPB, mas del sol 46100 Cambes
- Et joindre un chèque de 5 euros libellé à l'ordre de : Association "du côté de Puy-blanc"

J'adhère à l'association «Du côté de Puy-blanc» et verse 5 euros. (cotisation 2004/2005)

Nom : prénom :

adresse :

code postal : commune :